

## Agenda

**Samedi 9/02**

- **Animation jeux de société** organisée par le Foyer Socio Eductif (FSE)

Salle des associations - 15h

- **Soirée familiale** organisée par Côte Roannaise Alliance Basket (CRAB)

La Parenthèse (Salle culturelle) - 19h

**Vendredi 15/02**

**Don du sang** - Salle ERA - 16h/19h

**Dimanche 17/02**

**Loto** organisé par l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

La Parenthèse (Salle culturelle) - 14h

**Jeudi 21 /02**

**Thé dansant** organisé par le comité de jumelage Renaison-Gruyères

La Parenthèse (Salle culturelle) - 14h30

**Samedi 23/02**

**Chouet'Festival**, spectacle "Un Poyo Rojo" (danse, acrobatie et humour) organisé par Roannais Agglomération

La Parenthèse (Salle culturelle) - 19h

**Samedi 2/03**

**Nuit de la chouette** organisée par l'ARNP

Salle des associations - 16h30

**Les 2 et 3/03**

**Représentations théâtrales "Les Champalas"** organisées par les Donneurs de sang

La Parenthèse (Salle culturelle)

Samedi 20h, dimanche 14h

**Vendredi 8/03**

**Spectacle** organisé par l'Amicale Laïque - Salle des associations - 20h

## Laissons-nous chanter...



L'association "Laissons-nous chanter" propose une séance de chant familial (parents ou grands-parents et enfants jusqu'à 7 ans) **le samedi 9 mars 2019 de 10h30 à 11h30 au caveau du Bruchet.**

Profiter d'un moment de partage, de présence à soi et à l'autre. Dans un climat convivial, redécouvrir la joie de chanter en famille et entre familles, pour et avec les petits.

**Renseignements et inscriptions (à l'avance) : Catherine THINON-BERNIGAUD - 06 82 86 53 56**

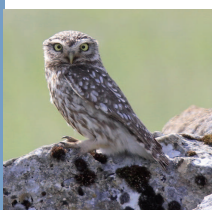
## Donnez votre avis... Sur l'avenir de l'eau



Le comité de bassin Loire-Bretagne vous propose, jusqu'au 2 mai 2019, de donner votre avis sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation. Tous les documents de la consultation sont téléchargeables sur le site [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr).

Bonne lecture !

## Nuit de la chouette...



L'Association Roannaise de la Protection de la Nature (ARNP) organise un événement exceptionnel tous les deux ans pour découvrir les chouettes et hiboux mais également la vie animale nocturne. **Rendez-vous samedi 2 mars 2019 à partir de 16h30 à la salle des associations** pour des stands découvertes

sur les chouettes, les rapaces nocturnes puis départ à 18h pour des prospections à la tombée de la nuit aux alentours du village !

## Le grand débat national...



Une réunion dans le cadre du grand débat national aura lieu le **lundi 11 février 2019 à 20h, salle des associations.**

## Conseil Municipal...

Prochaine séance : **mardi 19 février 2019 à 20h** (sous réserve de modification affichée en mairie).



# Détenteurs de porcs et de sangliers... Déclaration obligatoire

Pour éviter d'introduire la Peste Porcine Africaine (PPA) en France et réagir vite en cas de foyer il vous ait demandé de :

## 1- Déclarer vos animaux

- Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.
- La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès un seul porc ou sanglier à partir du 1/01/2019.
- La déclaration est à faire auprès de l'EDE (Etablissement Départemental de l'Elevage) : 04 77 92 12 36.

## 2- Respecter des mesures sanitaires

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas.
- Empêchez tout contact de vos porcs et sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures, murs, mise en bâtiment).
- N'introduisez pas de porc ou de sanglier venant d'un pays infecté sauf conditions particulières.
- Tout visiteur doit mettre une tenue, des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés depuis moins de 48h.
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voitures), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse.

## 3- Contacter votre vétérinaire si vous suspectez la maladie

Perte d'appétit fièvre (40°C), abattement, rougeurs sur la peau, notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale.



## Cimetière...

Afin de vous repérer plus facilement dans le cimetière, un plan est à votre disposition aux différentes entrées. Vous y trouverez la situation des concessions et l'emplacement des carrés matérialisé au sol par une lettre.

## Brûlage à l'air libre... Interdit

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines, mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution. En cas de non-respect du règlement sanitaire départemental, une **contravention de 450 €** peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



## La Parenthèse à Renaison...

Les élus en collaboration avec l'agence de communication INP ont souhaité renommer la salle culturelle. Cette dernière devient "La Parenthèse" :

**La Parenthèse**  
PROFESSIONNELLE - PRIVÉE - FESTIVE

- une parenthèse inspirée pour l'accueil de séminaire
- une parenthèse enchantée pour les rassemblements festifs et familiaux
- une parenthèse artistique pour les festivals, concerts...

## Classes en 9... Venez faire la fête !

Cette année, vous allez avoir 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ou 100 ans et vous souhaitez fêter cet évènement, alors rendez-vous **mardi 12 février 2019 à 20h30** au caveau du Bruchet afin d'organiser la **fête des classes en 9 qui se déroulera le samedi 21 septembre 2019.**

Contact : Dominique SERRE - 06 29 71 51 44